

Contrat de ville de Fontenay-le-Comte 2015 - 2022

Appel à projets 2021

Cadre général
Orientations prioritaires
Critères de recevabilité
Modalités de dépôt des dossiers
Autres financements

Date limite pour le dépôt des dossiers : 12 mars 2021



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Le contexte COVID-19

Depuis presque un an, la pandémie du COVID-19 a engendré une crise sanitaire et économique qui a exacerbé les inégalités. Dans les quartiers prioritaires plus encore, la situation économique et sociale des habitants s'est dégradée. Des difficultés liées à l'isolement, la fracture numérique, le décrochage scolaire, le chômage ont largement affecté des populations déjà fragilisées.

Sur le quartier Centre-Moulin Liot, le premier confinement et sa sortie ont été animés par les multiples réflexes et initiatives de solidarité. L'été a bénéficié des dispositifs Quartiers d'été, Colos apprenantes, et a permis la réalisation d'activités à l'extérieur. Depuis octobre en revanche, les différentes mesures de restriction associées à l'entrée dans la saison hivernale ont entraîné un repli sur soi et une détresse psychologique pour nombre d'habitants.

L'appel à projet 2021 s'inscrit dans ce contexte, avec une incertitude sur l'évolution de la situation sanitaire. Par conséquent, les actions proposées devront être adaptées à ce nouveau contexte, et présenter une alternative de mise en œuvre face à de potentielles restrictions.

Sans remettre en cause les orientations prioritaires du contrat de ville, une attention particulière sera portée sur les actions en faveur de l'aide alimentaire, le repérage des personnes isolées, la convivialité, les sorties et activités en extérieur, le bien-être et la santé, l'accès au numérique, le rattrapage scolaire, et l'emploi.

1) Rappel du cadre général

Suite à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, la nouvelle géographie a identifié les quartiers prioritaires en se basant sur un critère unique, le revenu des habitants. Les quartiers ont été retenus dès lors que le revenu médian annuel des habitants était inférieur de 11500 euros. Le quartier « Centre Moulins Liot » de Fontenay-le-Comte, avec une population de 1620 habitants et un revenu médian de 9600 euros, bénéficie d'un contrat de ville signé le 13 février 2015 pour une période initialement prévue de 2015 à 2020, puis prorogé jusqu'en 2022.

Ce contrat de ville repose sur trois piliers :

- la cohésion sociale,
- le cadre de vie et le renouvellement urbain,
- l'emploi et le développement économique,

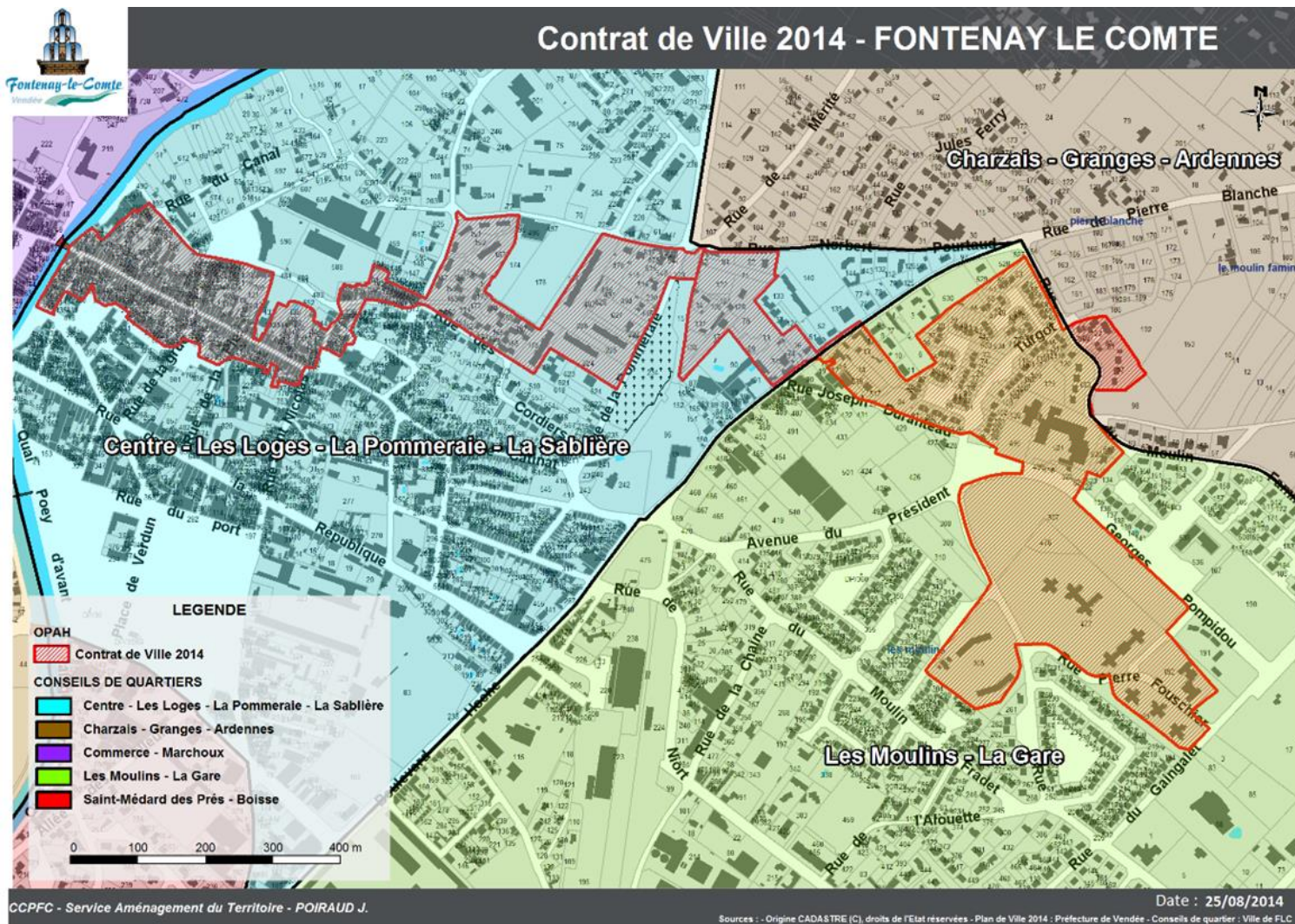
et sur quatre axes transversaux :

- les valeurs de la République et la citoyenneté,
- la lutte contre les discriminations,
- l'égalité hommes-femmes,
- la jeunesse.

Ses objectifs sont de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et leur unité urbaine, et d'améliorer les conditions de vie de ses habitants.

Il se concrétise par une programmation annuelle de projets et d'actions, spécifiquement au bénéfice des habitants du quartier. Pour y parvenir, un appel à projets est renouvelé chaque année. Il précise les orientations prioritaires et les critères de recevabilité des projets.

Le quartier prioritaire Centre Moulins Liot :



Liste des adresses du quartier :

- Rue des Ajoncs
- Place de l'ancien Hôpital n° 3-5-7-9-11
- Rue de l'Ancien Hôpital n° 9-11 à 18
- Ruelle des Chapeliers
- Quai Collin
- Rue des Cordiers n° 3-5-7-9-11-13-15-17-19-21-23
- Place du Dauphin n° 8-22-26
- Rue du Dauphin
- Rue des Fossé Saint Jean n° 10 bis
- Rue du Four
- Rue Pierre Fouschier
- Rue de la Fuie Champanaie
- Cour des Gibelins n° 7-10-12-14-16
- Rue de la Grue n° 11 à 17
- Rue des Horts n° 1 à 13
- Rue de la Lamproie n° 9 à 15
- Rue des Loges
- Rue du Moulin Famine n° impairs de 39 à 63 et pairs de 46 à 58
- Résidence des Moulins Liot
- Rue du Moulins Liot n°31
- Impasse de l'Ouillette n° 1-8-9-13-14-15-17
- Rue de l'Ouillette n° 31-33-35-37
- Cité du Paradis
- Rue du Paradis
- Ruelle des Pelletiers
- Petite Rue
- Petite rue du Paradis n° 2-4
- Rue de la Pie n° 9 à 18
- Rue de la Poele
- Résidence de la Pommeraie
- Rue de la Pommeraie n° impairs de 17 à 27
- Avenue du Président Georges Pompidou n° 59
- Rue Norbert Pourtaud n° 4-10
- Rue Jean Robin
- Résidence de la Sablière
- Rue de la Sablière n° 2-2bis-4-6-6bis-10-24-26-28
- Rue Sainte Catherine des Loges n° pairs du 8 au 58
- Rue des Tanneurs n° 1 à 17
- Impasse des Tournesols
- Rue de la Truie qui file n° 29-31-33-37-38
- Rue Turgot n° 19-21-23-25-27-29

2) Les orientations prioritaires pour 2021

PILIER Cohésion sociale

AXE Education

- Garantir la continuité éducative et favoriser la réussite éducative
 - Construire des parcours coordonnés de réussite éducative
 - Accompagner les enfants dans leur parcours éducatif
 - Renforcer l'accès au numérique des jeunes
 - Informer et sensibiliser les familles sur les dispositifs de soutien existants
- Développer le soutien à la parentalité
 - Accompagner les parents dans la compréhension du fonctionnement et des enjeux de l'école
 - Soutenir les parents dans leur rôle d'accompagnateur de leur enfant dans sa scolarité

AXE Santé

- Prévenir et promouvoir la santé
 - Renforcer l'éducation alimentaire dès le plus jeune âge
 - Prévenir l'obésité des jeunes par l'éducation alimentaire et l'activité physique
 - Prendre en compte les problématiques de santé mentale des jeunes
 - Développer la prévention contre toutes les addictions : alcool, drogue, écran, etc.
 - Sensibiliser les familles aux comportements adaptés en termes d'hygiène de vie
- Lutter contre le non-recours aux soins et réduire la précarité sanitaire
 - Améliorer l'accès aux soins de premier recours
 - Développer les actions de médiation et d'accompagnement aux démarches de santé des habitants

AXE Culture

- Promouvoir la culture et en permettre l'accès à tous les habitants
 - Renforcer l'accessibilité à l'offre et aux infrastructures culturelles
 - Valoriser la diversité des cultures et des modes d'expression dans un souci d'intégration de la population du quartier
 - Permettre aux habitants et aux opérateurs culturels locaux de poursuivre leurs dynamiques artistiques et de création

- Développer autour du programme de rénovation urbaine des projets culturels permettant de travailler la question de la mémoire et de l'avenir du quartier

AXE Accès aux droits

- Favoriser l'inclusion numérique et l'accès aux droits
 - Améliorer l'accès à la prise en charge médico-sociale
 - Lutter contre la fracture numérique en accompagnant les publics les plus fragiles
 - Promouvoir et développer les actions de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

AXE Solidarité et lien social

- Renforcer le lien social
 - Développer des actions d'intégration des nouveaux arrivants au sein du quartier
 - Prendre en compte le vieillissement et le handicap dans le quartier et lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
 - Favoriser la solidarité alimentaire par le développement de jardins partagés et d'activités de conserverie solidaire
 - Consolider les dynamiques collectives de promotion de la citoyenneté

PILIER Cadre de vie et renouvellement urbain

AXE Renouvellement urbain

- Poursuivre l'aménagement des espaces non bâtis du périmètre ANRU en lien avec le projet de renouvellement urbain
 - Aménager et équiper le verger urbain
 - Installer des équipements légers dans les espaces verts n'ayant pas vocation à être bâtis ou utilisés pendant les travaux

AXE Transport et mobilité

- Favoriser la mobilité des habitants pour l'accès à l'emploi, à la formation, aux services et aux loisirs
 - Intégrer les liaisons douces au projet de réaménagement du quartier
 - Promouvoir l'usage du vélo

- Informer et accompagner sur l'usage de Fontelys

AXE Cadre de vie

- Améliorer le cadre de vie des habitants
 - Développer l'approche transversale de la gestion urbaine de proximité via une charte partagée
 - Lutter contre les dépôts sauvages
 - Promouvoir et développer auprès des habitants des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable
 - Poursuivre la valorisation et l'appropriation des espaces publics par les habitants

AXE Tranquillité publique et prévention de la délinquance

- Prévenir de la délinquance
 - Prévenir les violences faites aux femmes
 - Lutter contre les addictions
- Favoriser le sentiment de sécurité
 - Encourager le partage de l'espace public en développant la présence institutionnelle (animation de quartier, vie associative, Police municipale)

PILIER Développement économique et emploi

AXE Insertion professionnelle

- Poursuivre l'accompagnement renforcé des jeunes vers et dans l'emploi, adapté à leurs besoins
 - Poursuivre le parrainage
 - Développer l'offre de services civiques
 - Sensibiliser les jeunes au monde de l'entreprise
 - Permettre aux jeunes d'obtenir leur permis de conduire
- Réduire les freins périphériques à l'emploi (mobilité, garde des enfants, illettrisme, illectronisme, estime de soi, problématiques langagières) et favoriser l'employabilité des habitants, en particulier des femmes
 - Déployer des actions de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme
 - Soutenir l'insertion des femmes en situation de monoparentalité
 - Impulser et structurer la question du handicap dans l'emploi
- Soutenir la dynamique des clauses d'insertion dans les marchés publics, notamment pour les chantiers du projet de renouvellement urbain

3) Critères de recevabilité

Porteurs de projets éligibles

L'appel à projets s'adresse aux associations, collectivités territoriales, bailleurs sociaux, établissements publics et autres organismes à but non lucratif, dans la mesure où leur action intervient en direction des habitants du quartier prioritaire (avec un minimum de 80% des bénéficiaires).

Recevabilité du projet

Les projets présentés dans le cadre du contrat de ville au profit des habitants du quartier prioritaire doivent :

- être construits spécifiquement pour répondre aux besoins du quartier prioritaire et de ses habitants
- avoir un caractère innovant et/ou structurant pour le quartier
- cibler des habitants du quartier prioritaire : au moins 80% des bénéficiaires de l'action
- s'inscrire dans les priorités de l'appel à projet
- mobiliser des crédits autres que ceux du Contrat de ville. Vous trouverez en annexe une liste d'appels à projets et de financements permanents.
- être programmés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, hormis les actions en milieu scolaire qui peuvent se dérouler entre septembre 2021 et juin 2022.
- pour les projets reconduits, être présentés avec un bilan ou état d'avancement

Sont exclues de l'appel à projets, les demandes d'aide des porteurs de projets pour :

- leur fonctionnement habituel et/ou leurs activités récurrentes
- le financement d'un emploi
- le financement des dépenses d'investissement

Les crédits spécifiques de la politique de la ville n'ont pas vocation à financer de manière pérenne une association ou une structure mais à financer des actions mise en œuvre en sus du droit commun mobilisable. Toute demande de financement au titre du contrat de ville devra prioritairement et systématiquement mobiliser les crédits de droit commun des partenaires institutionnels. Les crédits spécifiques de la politique de la ville interviennent en complément des financements de droit commun.

Critères de sélection

La sélection des dossiers de candidature se fera au regard des orientations prioritaires listées, et également de la capacité du porteur de projet à s'adapter au contexte de la crise sanitaire. Pour candidater, il est donc nécessaire d'anticiper des solutions alternatives de réalisation des actions proposées.

Les actions qui seront privilégiées :

- les actions qui visent à faire face à la crise sanitaire, sociale et économique, et à ses conséquences
- les actions qui impliquent d'aller au-devant des personnes fragiles, isolées, et habituellement non touchées par les actions
- les actions qui répondent à des besoins non satisfaits par d'autres acteurs ou politiques publiques existants
- les actions qui mobilisent des crédits de droit commun en priorité

4) Les modalités de dépôt des projets

Les projets sont à présenter sur le modèle de fiche action jointe.

Pour les projets reconduits, la fiche action doit être accompagnée d'un bilan ou état d'avancement pour l'année précédente.

Les dossiers doivent être transmis par voie dématérialisée à l'adresse suivante : d.tiberghien@ville-fontenaylecomte.fr

La date butoir de réception des projets est fixée au 12 mars 2021.

Pour tout renseignement concernant la recevabilité de votre projet, les financements, la conception et la rédaction de votre fiche action, vous pouvez contacter Delphine TIBERGHIEEN, Chef de projet Politique de la ville, par téléphone au 02 51 53 41 22, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

ANNEXE : autres sources de financements, appels à projets, fonds de soutien

Intitulé	Financier	Date butoir	Lien
Prévention de l'illettrisme à destination de la petite enfance	Fondation du Crédit Mutuel	Permanent	https://fondation.creditmutuel.com/fr/dossier/comment-constituer-son-dossier.html
Manifestations autour de la lecture	Fondation du Crédit Mutuel	Permanent	https://fondation.creditmutuel.com/fr/dossier/comment-constituer-son-dossier.html
Banlieues 2021 : Accès à l'éducation	Fondation BNP Paribas	12/03/2021	http://www.bnpparibas-phi.com/ProgrammeMecenat?Id=a0r2400000zEul&_ga=2.184167398.1705124494.1611659469-1870179385.1611659469
Accompagner les enfants, leurs familles et les jeunes en difficultés	Fondation de France	03/03/2021	https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/enfance_famille_2021.pdf
Soutenir les femmes en situation de grande vulnérabilité	Fonds L'Oréal pour les femmes	Permanent	https://www.loreal.com/fr/news/commitments/supporting-highly-vulnerable-women/
Plus d'autonomie c'est possible (grand âge, handicap ou toute forme d'addiction)	Fondation Autonomia	31/03/2021	https://fondationautonomia.org/nos-programmes/appele-a-projets-2020-2021-de-la-fondation-autonomia/
Soutenir l'engagement citoyen auprès des exilés	Fondation de France	10/02/2021	https://www.fondationdefrance.org/fr/soutenir-lengagement-citoyen-aupres-des-exiles
Santé mentale des exilés : accompagner les personnes en souffrance psychique	Fondation de France	24/02/2021	https://www.fondationdefrance.org/fr/sante-mentale-des-exiles-accompagner-les-personnes-en-souffrance-psychique

Soutien aux actions en direction des publics éloignés de l'offre culturelle	Région des Pays-de-la-Loire	Permanent	https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/aides/e64c959c-2274-11ea-99be-e76552e29f57/subvention_informations-pratiques_e64c959c_annexe-1.pdf
Matériel sportif sport et handicap	Région des Pays-de-la-Loire	16/08/2021	https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/aides/e647d0da-2274-11ea-99a4-6f9516a324c8/sport--handicap--materiel-sportifri28311annexe-1a_e647d0da_ri.pdf
Femmes et sport, vers un nouveau départ	Fondation de France	17/02/2021	https://www.fondationdefrance.org/fr/femmes-et-sport-vers-un-nouveau-depart
Fonds pour le développement de la vie associative	Préfecture de la Vendée SDJES	08/03/2021	http://www.vendee.gouv.fr/fonds-de-developpement-de-la-vie-associative-fdva-a3318.html
Lien social en QPV	Fondation Vinci	Permanent	https://www.fondation-vinci.com/fondation/fr/page/criteres-de-selection.htm
Banlieues 2021 : Amélioration du vivre ensemble	Fondation BNP Paribas	12/03/2021	http://www.bnpparibas-phi.com/ProgrammeMecenat?Id=a0r2400000zEul&_ga=2.184167398.1705124494.1611659469-1870179385.1611659469
Donnons du sens à notre alimentation	Fondation Ekibio	Permanent	http://fondation-ekibio.com/proposer-un-projet/
Alimentation saine et locale	Ministère de l'agriculture	15/04/2021	https://agriculture.gouv.fr/francerelance-un-nouvel-appel-projets-pour-developper-les-projets-au-service-dune-alimentation-saine
Transition alimentaire solidaire ➔ Agriculture durable et solidaire ➔ Anti-gaspillage solidaire ➔ Engagement sociétal	Fondation Carrefour	Permanent	https://www.fondation-carrefour.org/fr/devenir-partenaire

Une nature pour (re)construire l'homme	Fondation Le marchand	31/05/2021	https://www.fondationlemarchand.org/projets/proposer-projet
<ul style="list-style-type: none"> ➔ Protection de la nature ➔ Connexion des enfants à la nature 	Fondation Nature et découverte	Permanent	https://fondation-nature-decouvertes.optimytool.com/fr/
Mobilité	Fondation Vinci	Permanent	https://www.fondation-vinci.com/fondation/fr/page/criteres-de-selection.htm
Emploi	Fondation Vinci	Permanent	https://www.fondation-vinci.com/fondation/fr/page/criteres-de-selection.htm
Banlieues 2021 : Accès à l'emploi	Fondation BNP Paribas	12/03/2021	http://www.bnpparibas-phi.com/ProgrammeMecenat?Id=a0r2400000zEul&_ga=2.184167398.1705124494.1611659469-1870179385.1611659469
Accompagnement vers l'insertion via les savoirs de base	Fondation du Crédit Mutuel	Permanent	https://fondation.creditmutuel.com/fr/dossier/comment-constituer-son-dossier.html
<ul style="list-style-type: none"> ➔ Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté ➔ Développement des jardins partagés ➔ Opération paniers fraîcheur ➔ Quartiers culturels créatifs (tiers-lieux) ➔ Soutien à la transformation numérique du sport ➔ Soutien à l'emploi des jeunes dans le sport 	France Relance	<i>à venir</i>	https://www.economie.gouv.fr/france-relance-les-1ers-appels-projets-ess#